

ÉDITORIAL

L'ÉTÉ ? C'EST POUR AUJOURD'HUI OU POUR DEMAIN

Cette question, beaucoup se l'on posée, évidemment, il y avait de quoi !

Mais l'économie aussi nous a offert - si l'on peut dire - ce printemps pourri et celles et ceux - de loin les plus nombreux - qui souffrent le plus de la crise en ont marre de cette économie grise où l'on a l'impression de ne jamais voir l'horizon se dégager.

Mais, nous, les militants et adhérents, savons par expérience qu'il ne suffit pas d'attendre les beaux jours !

La CFDT agit donc pour obtenir de nouveaux droits pour les salariés, pour sauver les régimes de retraites complémentaires (voir notre article), pour préparer la nouvelle conférence sociale de l'été et pour préparer au mieux le nouveau round attendu sur les retraites.

Nous ne sommes pas de ceux qui laissent penser qu'il suffit de le proclamer pour que demain on rase gratis, que demain un « grand coup de balai » pourrait d'un coup satisfaire toutes les revendications.

Non, nous voulons défendre pied à pied les retraités et particulièrement les plus vulnérables même si pour cela il nous faut prendre le risque du compromis...

Notre AG qui s'est tenue le 14 mai a été l'occasion de faire le bilan de cette activité et de réfléchir (voir notre article) aux réponses attendues des adhérents, de tous les adhérentes et adhérents, aux offres toujours plus performantes que nous pouvions et devons leur faire. Ce journal vous appelle aussi à participer à notre renforcement et notre développement.

Nous comptons sur vous

Jacques PEZARD

SOMMAIRE

Page 1 :	Editorial
Page 2 :	Retraites
Page 3 :	Dossier Retraites suite
Page 4 :	Vie des structures
Page 5 :	Vie des structures
Page 6 :	AG UTR
Page 7 :	Développement
Page 8 :	Voyage à Rochefort

Un accord a l'impact limité

L'équation était terrible pour les négociateurs : sauver des régimes bien mal en point avec un besoin de financement de 8,6 milliard d'euros d'ici à 2017.

L'accord obtenu est de ceux qui font penser au verre à moitié plein malgré 7 séances de négociation très dures. Il s'agissait de sauver l'essentiel :

- 1 - les comptes de l'AGIRC et de l'ARRCO sont améliorés mais l'équilibre financier à moyen terme n'est pas assuré
- 2 - Les actifs participent à ce résultat avec une augmentation de 0,2% des cotisations
- 3- La CFDT bien seule à défendre d'abord les basses pensions a obtenu un

différentiel d'augmentation entre l'AGIRC et l'ARRCO (0,5 contre 0,8% ce qui a entraîné la non signature de la CGC) mais cette protection des basses pensions reste trop limitée.

- 4- L'accord sauve les acquis de 2011 et notamment la stabilité du rendement pour les actifs.

Au total, cet accord procure une bouffée d'oxygène mais l'essentiel sur les retraites sera en débat à la fin de l'année...

C'est pourquoi, nous consacrons (ci-dessous et page 3) notre dossier sur cette question.

2013 : UN NOUVEAU RENDEZ - VOUS POUR L'AVENIR DES RETRAITES

La CFDT a toujours affirmée que la réforme des retraites de 2010 était non seulement injuste mais qu'elle n'assurait pas à moyen terme l'équilibre financier des régimes. Nous avons alors obtenu dans la loi de 2010, une réflexion d'avenir sur les régimes de retraite en2013.

Nous y sommes. Cet été, s'ouvrira la période de concertation entre gouvernement et partenaires sociaux. Le gouvernement a prévu des décisions en fin d'année.

Notre journal reviendra, bien sûr, sur cet important rendez-vous.

Rappelons les principaux objectifs de la CFDT :

Rendre le système plus juste : c'est aller au-delà de la simple logique « redistributive » pour tenir compte des carrières morcelées, de la pénibilité, etc...

Améliorer la cohérence entre les régimes, c'est aussi un objectif d'équité et de plus grande lisibilité du système. Une première avancée devrait être faite en faveur des poly-pensionnés

Enfin, il faut bien sûr conforter le régime par répartition et donc assurer à terme l'équilibre financier ; chercher à ce sujet une contribution du capital

Au regard de l'importance du sujet, nous consacrons notre dossier ci-dessous et en page 3 à l'analyse de l'avenir des retraites

DOSSIER

A NOUVEAU LES RETRAITES !

Où en est le gouvernement?

Le COR (conseil d'orientation des retraites) a élaboré deux rapports. A la suite de cela, le gouvernement a préparé un cahier des charges qu'il a remis en mars 2013 à la commission pour l'avenir des retraites (le CAR !) avec mission « d'identifier les différentes pistes de réforme permettant d'assurer l'équilibre des retraites... ». La copie doit être remise ce mois-ci pour décision fin 2013.

Regard sur la situation actuelle:

- 1- On assiste à une détérioration continue du rapport entre les cotisants au régime de retraites (les actifs) et les retraités, à cause de l'augmentation continue de l'espérance de vie et de la montée du chômage.

À suivre...

2- Les prévisions de croissance économique sont très faibles, au moment où la croissance démographique, souvent présentée comme un atout français, a tendance à s'esouffler. Les taux de croissance des « trente glorieuses » ne reviendront pas, car ils étaient liés à la reconstruction après la guerre 39/45 et à l'absence de toute préoccupation écologique.

Une forte croissance est, de toute manière incompatible avec le caractère fini des ressources naturelles de notre planète et avec les conséquences du réchauffement climatique !

3 - le pouvoir d'achat des actifs augmente très faiblement dans le contexte actuel.

4 - il devient nécessaire de réduire l'endettement de l'Etat et du système de protection sociale (maladie, famille, chômage, retraites, sans oublier le 5e risque, la dépendance).

Sur quoi peut-on agir ?

Une remarque générale : **il n'y a pas de véritable alternative au régime par « répartition » actuel.**

Le passage à la « capitalisation » (chacun se constitue son capital pour sa retraite) obligerait les actifs à payer deux fois, pour financer les retraites en cours et financer leurs propres retraites, ce qui est quasiment impossible.

Et faut-il rappeler notre opposition au système par capitalisation qui repose sur l'individualisme au détriment de la solidarité et aggrave donc les inégalités.

On ne peut donc agir que sur les quatre principaux éléments qui permettent de calculer les retraites: l'âge du départ à la retraite, le nombre de trimestres cotisés, le montant du salaire retenu et le montant des cotisations de retraite.

Sur ces 4 éléments, seul le quatrième paramètre peut permettre de

dégager des moyens financiers suffisants, mais à condition de réduire très fortement le chômage.

Le retour au plein emploi est la condition incontournable pour mettre en oeuvre, une réforme véritable et pérenne du régime des retraites.

Ce qui implique d'avoir une vision à long terme du type de société que l'on veut construire, et du niveau de solidarité que l'on souhaite maintenir.

La véritable question est donc : quelle société voulons-nous pour nos enfants ?

Sans une réponse à peu près claire et largement partagée à cette question, nous ne pourrions pas, collectivement, résoudre véritablement le problème des retraites.

Parmi ces questions de société, il y a la place que nous souhaitons reconnaître aux différentes activités productives : agriculture, industrie (lourde, légère, de haute technologie, etc.), services (services à la personne, services financiers, etc.) ?

Quelles places accorder, respectivement, à la fonction de production et à la fonction de commercialisation de cette production ?

Quel degré de dépendance vis-à-vis du monde extérieur (à travers les importations, et les exportations nécessaires pour les financer) ?

Quelles parts dans le financement des retraites accorder, respectivement, aux facultés contributives des futurs bénéficiaires (par des cotisations obligatoires), à la solidarité (par l'impôt) ou au libre choix des personnes concernées (par des versements volontaires) ?

Comment répartir les gains de productivité, entre augmentation des revenus du travail ou des revenus du capital, entre dépenses de consommation ou dépenses d'investissements ?

Quelles règles à poser pour ordonner le progrès technique à d'autres

fins que lui-même ?

Le rôle de l'Europe et la mondialisation :

Une partie des réponses à ces questions relève, désormais, de fait ou en droit, du domaine de compétence de l'Union Européenne (UE) : ainsi, par exemple, du degré d'ouverture ou de protectionnisme vis-à-vis des biens et des services produits hors de l'UE.

Des choix difficiles, mais nécessaires :

Il résulte de tout ceci que le problème des retraites en France ne peut vraiment être résolu sans le resituer dans la complexité de tout notre environnement économique et social.

Les choix à faire sont difficiles car nous ne maîtrisons pas tous les paramètres. Cependant, des orientations doivent être prises avec lucidité.

L'absence de choix, de perspectives plus globales ne peut se traduire par des solutions partielles et répétitives. Au-delà, on l'aura compris, des sauvetages nécessaires à court terme, est posé le sort et la maîtrise de notre devenir économique et social

Didier Varboom

Notre journal reviendra évidemment sur ce rendez-vous de fin d'année qui nous concerne tous

ASSEMBLEE GENERALE DE L'ULR DE LA ROCHE SUR YON ET VENDEE CENTRE OUEST

L'Assemblée générale s'est tenue à la Roche le 14/02/2013 avec 33 participants.

La matinée a été consacrée à l'assemblée statutaire.

Au cours de l'année écoulée, notre principal objectif a été de faire vivre la proximité en rejoignant les retraités CFDT plus isolés.

Nous constatons que l'étendue de notre ULR (Sables-Challans-St Gilles-La Roche) ne facilite ni les contacts, ni les projets. Nous souhaitons, en lien avec l'UTR, revoir cette question.

Pour l'année à venir, il a été décidé de tenir des permanences et de proposer des moments d'information et d'échanges avec les adhérents sur des thèmes qui nous concernent.

L'après-midi une information et une réflexion ont été proposées sur le thème de « L'habitat et le vieillissement » avec les interventions de Dominique Breluzeau et Bernard Poirier, militants CFDT

retraités de la Roche.

Dominique qui participe avec le CLIC de la Roche en coopération avec l'observatoire de gérontologie et différentes instances seniors de la Communauté d'agglomération nous a fait un exposé sur l'importance de la question de « L'Habitat dans l'avancée de l'âge »

« Aujourd'hui chacun privilégie de vivre chez soi plutôt qu'en maison de retraite, ce qui peut être encouragé. Mais au-delà des aides évoquées à la prise en charge, sans doute faut-il réfléchir à rechercher et développer de nouveaux concepts, de nouvelles organisations qui favorisent et amplifient le maintien à domicile ou dans son milieu de vie ? »

Bernard nous expose, avec un diaporama, la réflexion menée avec la ville depuis début 2002 dans son quartier du Val d'Ornay. Cette réflexion à l'initiative d'un groupe d'habitants a été portée par la Maison de quartier.

Habiter ce n'est pas seulement disposer d'un toit, il faut, d'une part considérer le volet social et relationnel et, d'autre part le volet habitat proprement dit.

En 2004, une enquête a été menée auprès des plus de 75 ans. Une expression forte des habitants désirant ne pas quitter le quartier et conserver des relations intergénérationnelles s'est exprimée.

Le projet est en cours avec la ville dans le quartier. Affaire à suivre ...

Dans cette démarche du « vieillir chez soi parmi les autres » il nous a paru important que les retraités d'aujourd'hui prennent la place qui leur revient dans ce débat :

« Veiller, alerter, proposer, aider à la décision des élus, rechercher des solutions innovantes aux enjeux d'aujourd'hui et demain. Là où nous sommes, quelle peut être notre façon de participer ? »

Comme militants CFDT, nous devons porter ce souci et trouver des réponses aux défis d'aujourd'hui. Les retraités se doivent de prendre la parole comme acteurs de cohésion sociale »

AMIS LECTEURS

Nous souhaitons que ce journal soit le vôtre

N'hésitez pas à nous adresser vos remarques, vos critiques, vos encouragements

Nous laisserons une place au courrier des lecteurs

A vous lire

A RETENIR

L'ULR La Roche et Vendée Centre Ouest tiendra désormais sa PERMANENCE à la Roche sur Yon

- le 1er mardi du mois de 10 Heures à 12 Heures au local de l'UTR Rez de chaussée de la Bourse du Travail située 16 Bd Louis Blanc

TEL : 07 78 11 32 38 ou
02 51 37 84 47

Comment relater cette journée si riche d'informations et d'échanges ? Ces quelques notes ne sont qu'une photo de notre vie syndicale. A vous de « zoomer » sur ce qui vous concerne le plus en reprenant contact avec votre Section. C'est sa raison d'être.

D'entrée de jeu, Michel MOTRON apporte la bonne humeur en décryptant des sigles, souvent abscons, et le célèbre quatrain mnémotechnique du nombre Pi.

Accueil : Jean-Paul JAMONT remercie les partants du Conseil : Annick BERGER, Jean-Paul GUILLOTON et Jean-Claude MINAUD, et souhaite la bienvenue à Bernard CANTIN ; Jean-Claude a accepté de rédiger la tribune libre CFDT dans le TRAIT D'UNION ; C'est Thérèse CLAVIER qui veillera au bon déroulement de la journée. Mme Charlotte SENE de l'association Nouvelles Voies, retenue par une urgence, ne viendra pas.

UTR : Michel GUILLEBERT rappelle les prochains rendez-vous : Assemblée d'étape, voyage à Rochefort, journal...

Bilan financier : Henri ARTUS rend compte de la 1ère année de gestion du Compte de Section et espère, à l'avenir, plus de régularité dans les versements de l'UTR.

Evolution d' EDF : par Jean-Yves MAYER du SCEVLA, animateur du Comité Technique de Branche.

Rappels : La surproduction d'électricité nucléaire française a favorisé l'ouverture du marché de l'énergie, EDF a perdu le monopole de la distribution d'électricité. Elle a cassé son organisation territoriale au profit d'une structure verticale par grandes Directions.

Les Agents sur place, ne se connaissent plus et doivent faire des heures de voiture pour rencontrer leur hiérarchie. Celle-ci s'efforce de les motiver par des primes d'intéressement, mais les conditions de travail, la pression productiviste et la perte de pouvoir d'achat de leur salaire révoltent ces Agents toujours plus difficilement défendus par leurs syndicats.

Les clients sont encore protégés par leur tarif régulé jusqu'en 2015. Ils courbent l'échine redoutant les fatales augmentations de prix permises par le Marché et justifiées par le démantèlement des centrales électro-nucléaires.

Le nouveau Conseil de Section est élu à l'unanimité :

Henri ARTUS, Bernard CANTIN, Thérèse CLAVIER, Dominique COUTURIER, Dominique GUESDON, Jean-Paul JAMONT, Gérard NICOLAS, Roland TOUZEAU et André ZEPPEL.

La CM-CAS Loire-Atlantique-Vendée :

Gaspard PANCRACE, membre CFDT du C.A. fait le point :

Effectifs : Loire-Atlantique 17600 ; Vendée 4005

Au Conseil : 6 sièges CFDT sur 24 dont 11 sièges CGT.

Le nouveau président CGT : Aurélien TARGET est plus jeune. Beaucoup de jeunes Agents ne peuvent ou n'ont pas envie de s'investir dans les multiples activités proposées. Certaines dotations budgétaires ne sont donc pas consommées. Elles sont reversées à la Commission Patrimoine ou placées en Sicav. Pendant ce temps, la Commission Santé-Solidarité, figée dans ses règles strictes, refuse aux Agents certaines aides.

La Caisse Centrale d' Action Sociale :

Dominique GUESDON fait lecture de la déclaration CFDT pour le Budget 2013. Très critique, le Syndicat défend une nouvelle organisation avec les CM-CAS comme structures de base. Ce texte important sera envoyé à tous les adhérents. Et le Conseil propose d'adresser au président de la CCAS la Motion suivante :

« Les retraités CFDT des I.E.G de Vendée, réunis en Assemblée, ce jour, demandent le retour de la participation financière de la CCAS au même niveau que les employeurs, à savoir : 60 % au lieu des 35 % actuels pour la CSMR. Pour la CFDT, il est intolérable de voir diminuer la participation de la CCAS au financement partiel de la CSMR, alors que les employeurs ont revu à la hausse leur participation pour les Actifs.

Mareuil sur Lay le 11 avril 2013 »

Motion approuvée à l'unanimité.

Le CLIC Entour'âge de l'agglomération yonnaise

Richard-Pierre WILLIAMSON, Directeur, présente, avec un optimisme communicatif, les missions des CLIC et les réalisations yonnaises, puis il répond aux questions. Son important exposé fera l'objet d'un prochain article.

Les Commissions : Retraités, Arts-Loisirs-culture, Patrimoine, et Santé-Solidarité sont évoquées., tour à tour, et suscitent d'utiles échanges.

Puis, peu après cinq heures, les participants se sont dirigés vers le buffet, prolongeant cette chaleureuse journée d'un printemps frisquet.

M. Guillebert

ASSEMBLEE D'ETAPE DE L'UTR-CFDT 85

Depuis que les statuts prévoient que les congrès, dans les instances statutaires, doivent se tenir tous les quatre ans, il a été convenu qu'entre chaque congrès les structures tiendraient une assemblée afin de faire le point sur les décisions prises au dernier congrès et de vérifier si les orientations sont bien tenues.

Cette assemblée d'étape pour l'UTR a eu lieu le mardi 14 mai à St Germain de Prinçay.

Les travaux de réflexions étaient centrés sur la matinée, l'après midi étant consacrée à la détente. Il y avait 44 participants.

Après un mot d'accueil de Joël VOYAU de l'ULR des Herbiers, Jacques PEZARD a présenté le rôle et le fonctionnement de l'UTR : le conseil de l'UTR – les Unions Locales de Retraités – les sections Syndicales de Retraités et les commissions.

Mais également comment s'articulait l'UTR dans la CFDT :

Au niveau des retraités par les représentations

à l'Union Régionale des Retraités (URR)
à l'Union Confédérale des Retraités (UCR)
qui est rattachée à la Confédération Française et Démocratique du Travail (CFDT)

Au niveau Interprofessionnel par sa présence :

au Bureau de l'Union Départementale CFDT
au Conseil de l'Union Régionale Interprofessionnelle CFDT

Cette première partie du débat a permis de faire le point sur l'activité notamment des commissions

La deuxième partie de la matinée était consacrée à un travail de réflexion en groupe.

Chaque groupe avait un thème à traiter pour améliorer notre pratique syndicale :

Améliorer nos réponses aux attentes diversifiées des adhérents.

Améliorer notre travail de proximité pour le développement.

Améliorer le lien entre notre syndicat et les engagements sociaux et sociétaux de nos adhérents.

Il appartiendra au conseil de l'UTR de reprendre les expressions des adhérents lors de ces commissions. Toutefois, ce que l'on peut déjà en ressortir c'est qu'il est important de bien utiliser notre journal «Infos-Retraités», pour qu'il soit attrayant, pour permettre aux adhérents de s'exprimer. Egalement de favoriser des moments de réflexion sur des thèmes d'actualités avec tous les adhérents.

Pour terminer nous tenons à remercier les camarades du secteur de Chantonnay :

Jean Pierre Remaud – Jean Claude Lecomte – Simon Gaillard et les autres qui ont fait un travail important pour préparer la salle et organiser l'accueil des participants.

Merci à eux et à TOUS pour votre participation.

Jacques PEZARD et Louis SEYARD

LA COTISATION SYNDICALE REDUIT L'IMPOT

Jusqu'à présent, seuls les adhérents contribuables soumis à l'imposition bénéficiaient d'une réduction d'impôt liée à leurs cotisations syndicales. Pour la CFDT, il s'agissait d'une injustice faite aux adhérents à faibles revenus

Pour la 1ère fois en 2013, vous avez pu déclarer votre cotisation même si vous n'êtes pas imposé et vous bénéficierez d'un crédit d'impôt égal à 66% de votre cotisation. La CFDT s'est félicitée dès décembre 2012 de cette disposition.

Expliquez autour de vous ce nouveau dispositif c'est aussi faciliter l'adhésion.

Un exemple :

Avant, un retraité avec 1000 euros de pension mensuelle, non imposable, n'avait aucune réduction d'impôt

Désormais, grâce à la transformation de la réduction d'impôt en crédit d'impôt ce retraité non imposable pourra récupérer 66% de sa cotisation.

Pour un avenir solidaire J'adhère à la CFDT

A LA CFDT ... je viens

A LA CFDT...je suis

A LA CFDT...je reste

APPEL A TOUS LES ADHERENTS !!!

Notre assemblée générale qui vient de se tenir a réfléchi aux meilleures réponses à apporter à tous les adhérents retraités. On le sait les attentes sont très diverses et nous nous devons d'y répondre au mieux

Cet article consacré au développement vous expose quelques exemples à citer de motivations pour rejoindre l'UTR mais au-delà, il a l'ambition de vous demander à toutes et à tous d'être les agents du développement de la CFDT – retraités en Vendée

ENSEMBLE, DEVELOPPONS LA CFDT...

Pour nous tous, le renouvellement et le développement du syndicat des retraités est une priorité. L'UTR (Union Territoriale des Retraités) est la structure qui permet aux adhérents CFDT, d'être informé, de se mobiliser, de se défendre, d'agir, d'être solidaire, de se détendre et aussi de se retrouver tout simplement pour réfléchir, analyser et proposer des orientations pour le monde des retraités et participer à la vie de la société..

Concrètement prenons quelques exemples :

La présence de membres CFDT au CODERPA - instance départementale gérée par le Conseil Général – pour délibérer en matière de santé permet d'apporter le point de vue des retraités syndiqués ; nos délégués ont besoin de l'avis de tous les adhérents, mais également besoin d'être soutenus. Les soins, la perte d'autonomie, vieillir chez soi ou en maison de retraite, autant de sujets qui nous ne pouvons ignorer. *Une bonne motivation d'être adhérent CFDT.*

Pour l'ensemble de la CFDT. « Retraités-actifs » pour la défense de nos valeurs, l'UTR CFDT vit en lien étroit et fait partie, à part entière, de l'UD (Union interprofessionnelle du département) et notre présence (2 représentants) au conseil départemental témoigne de la solidarité intergénérationnelle et de la nécessaire mobilisation retraités – actifs. *Une autre motivation d'être adhérent CFDT*

A la région Pays de Loire, nos représentants peuvent appréhender les différentes questions de société, anticiper sur les orientations gouvernementales, batailler pour la revalorisation des basses pensions, couverture maladie (mutuelle), etc... *Encore d'autres motivations pour poursuivre l'adhésion CFDT en tant que retraités.*

Pour développer nos propres revendications, les structures et les militants doivent être au plus près des réalités que vivent les retraités et les personnes âgées. *Le développement est ici indispensable*

Le temps de la retraite est aussi celui des loisirs : détente, voyage, convivialité. Chacun vit ces moments à sa façon mais, retrouver de temps à autre celles et ceux qui pendant l'activité salariée étaient nos proches, retrouver dans un autre contexte très détendu ceux et celles qui partagent les mêmes valeurs, l'UTR propose aussi de tels moments. Les responsables UTR de la commission « loisirs » sont à l'écoute des idées neuves des adhérents, un renouvellement pour encore mieux répondre aux attentes des adhérents. *C'est une autre motivation d'être adhérent CFDT.*

C'est pour toutes ces raisons et pour bien d'autres encore que nous faisons appel à l'ensemble des retraités CFDT Vendéens pour faire connaître notre structure. Autour de nous, des camarades de travail, des amis sont aujourd'hui adhérents. Prenons contact avec eux pour leur faire connaître l'UTR et les inviter avant qu'ils quittent leur emploi, à nous retrouver dans les Unions Locales de Retraités donc à l'UTR. Ci-dessous, un exemple de contact de la commission développement qui porte ses fruits.

RENCONTRES...

La commission développement se félicite d'avoir pu mener à bien 2 rencontres avec de futurs retraités âgés de plus de 55ans qui avaient répondu à notre enquête sur le syndicalisme retraité

Nous avons pu ensemble réfléchir au passage à la retraite, aux valeurs CFDT défendues chez les retraités syndiqués comme chez les actifs

Ces 2 rencontres qui se sont tenues à La Roche sur Yon et à Fontenay le Comte ont mis en avant l'intérêt des structures de proximité que sont les Unions locales retraités (ULR), la richesse interprofessionnelle, etc...

Nul doute que les 5 adhérents actifs rencontrés deviendront le temps venu des adhérents retraités CFDT

VOYAGE A ROCHEFORT

23 Mai 2013

De bon matin...

Dès 7h 30, nos amis Herbretais ont été les plus matinaux pour ce voyage. Avec une ponctualité impeccable notre transporteur a pu récupérer le groupe yonnais, puis nos amis fontenaisiens.

On pouvait partir tranquilles, et l'oubli de ma sacoche au départ, n'a pas troublé le groupe !

La visite de la corderie royale commencé alors, par une projection expliquant l'histoire du site, puis une guide complète ces informations par une démonstration de fabrication de filins.

Cette visite intéressante a néanmoins semblé un peu succincte.

Vient l'heure du repas, Ce moment privilégié où l'on aime retrouver des amis et aussi faire connaissance avec de nouveaux retraités.

Ce fut aussi l'occasion de faire la connaissance de Michel, le secrétaire de l' UTR de Charente Maritime, qui cherche à glaner quelques idées chez les Vendéens pour animer sa section loisirs. Rendez-vous est pris à l'automne pour continuer notre conversation.

L'HERMIONE

Après le repas, léger, mais très bon, commence la visite de l' Hermione, cet immense navire construit à l'identique de celui de La Fayette.

Le défi incroyable de traverser l'Atlantique va enfin aboutir en 2014. Avec une guide passionnée, nous avons beaucoup apprécié cette exceptionnelle frégate.

Après les visites, nous avons flâné dans le magasin sur le site ; l'occasion d'envoyer quelques cartes postales et d'acheter quelques beaux livres sur l' Hermione.

Il est l'heure de reprendre la route Ouf ! il ne manque personne, malgré quelques soucis de santé dans la journée.

Un petit arrêt à Marans, pour notre goûter traditionnel ; la pluie menaçante n'est finalement pas tombée et l'on reparle du prochain pique-nique, à St Médard-des Prés, le 5 septembre, organisé par l' ULR de Fontenay.

Merci à tous les participants, vous avez été ponctuels et le calme du pilote a fait le reste dans cette journée un tout petit peu mouvementée...

A tous, je souhaite un bel été en famille, avec les amis et avec le soleil, bien entendu, mais ça, c'est une autre histoire !

Jacques Giraud

